

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Marcel Gaumont	7 652	3 826
Pierre Hallé	8 528	4 264
Michael Tuppert	7 652	3 826
James O'Brien	7 652	3 826
Jean Perron	48 457	21 711
Emmanuelle Roy	7 855	3 826
Hélène Thibault	7 652	3 826

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).